

rance des députés de la gauche sur la question de savoir comment ces terres sont mises en valeur. Pendant nombre d'années, ces terres domaniales sont demeurées improductives, même après leur acquisition par le gouvernement fédéral, alors que le pays était sillonné de chemins de fer, et la valeur de ces terres, loin d'accroître, allait en diminuant. Mais enfin, elles prirent de la valeur, et à notre avis, à nous députés de la droite, cela tient au système établi par le Gouvernement et à l'administration du ministère de l'Intérieur. En dépit des dires de ces messieurs, il n'en est pas moins acquis que la terre n'a augmenté en valeur que lorsque les colons sont venus s'y établir. Affirmer que la terre a une valeur intrinsèque, c'est éluder la question. Ce qui donne sa valeur à la terre c'est la demande qu'en font les colons. Quand l'honorable député propose de réserver certaines étendues de terrain pour les colons et veut que le Gouvernement fédéral leur avance les fonds nécessaires pour l'achat de ces terres, sur la garantie même de ces terres, il fait reposer la réussite de son projet sur l'idée que le pays continuera à prospérer, la colonisation à se développer, et le prix des terres à se gonfler. Cette proposition repose entièrement sur le succès qui couronnera les efforts du Gouvernement, sur le progrès de la colonisation ou l'établissement de ses terres : or, advenant qu'en raison de certaines circonstances, l'augmentation de valeur subisse un arrêt, alors tout cet échafaudage élevé à grands frais croule par la base.

L'essentiel c'est la création d'un système administratif qui, en provoquant un mouvement d'immigration au pays, et en attirant des colons, développera la valeur de ces terres, fera affluer les recettes dans le coffre public, bref, réalisera toutes ces réformes si désirables qui, au dire de l'honorable député, se produiraient infailliblement, si les gouvernements provinciaux avaient la haute-main sur ce domaine. L'important, je le répète, c'est d'obtenir des colons ; et quant à savoir qui doit être chargé de la gestion de ce domaine, c'est là quantité négligeable. Peu importe que ce soit le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux ; mais à notre avis, le gouvernement fédéral peut gérer ces terres bien mieux que ne le saurait faire le gouvernement provincial. L'honorable député s'est reporté à l'époque où la population de ces provinces se chiffrait par plusieurs millions d'âmes, et il voit déjà venir l'heure où ces populations viendront ici même demander le relèvement de leurs subsides ; sans quoi, force leur serait bien de recourir à l'impôt direct pour faire face aux besoins de l'administration provinciale et pour remplir leurs caisses vides. C'est là une éventualité possible, mais quelques minutes plus tard, il me reproche d'avoir affirmé que le développement du pays et les progrès de la colonisation alourdiraient les fardeaux du gouvernement provincial, puis il affirme que tout nouveau

M. OLIVER.

colon acquis à la province, loin d'être un fardeau est une source de profits pour le gouvernement provincial.

Or, je demande ici à l'honorable député comment il peut concilier ces deux arguments. Si ces millions de colons dont il prévoit l'établissement dans ce pays à pour effet de gonfler les dépenses et les fardeaux des gouvernements provinciaux au point de les forcer à venir demander le relèvement de leurs subsides, alors ce fait vient à l'appui de mon affirmation et prouve que les progrès de la colonisation aggravent nécessairement les fardeaux du gouvernement provincial. Comme le député d'Assiniboia-ouest (M. Scott) l'a fait observer, dans toutes les correspondances échangées, d'année en année, entre le gouvernement du Nord-Ouest et le gouvernement fédéral dans le but d'obtenir un relèvement de subsides, on signale toujours à bon droit le fait que les progrès de la colonisation appellent nécessairement le relèvement des subsides. Disons un mot au sujet des objections que les députés de la gauche ne cessent de soulever contre l'annexion du district d'Athabaska à ces deux nouvelles provinces. Ignorent-ils donc que la province du Manitoba, leur favorite, leur protégée, comme disent les journaux, est à la veille d'une rébellion ? Ne savent-ils pas que le gouvernement provincial est sur le point de démissionner et de demander au lieutenant-gouverneur la dissolution de la Chambre, et pourquoi ? Parce que cette province n'a pas réussi à faire reculer ses frontières vers le nord, et la raison d'être de ces revendications, de toute cette agitation, c'est qu'on a donné aux provinces de l'Ouest l'agrandissement territorial réclamé par la province du Manitoba, territoire que les députés de la gauche, d'un commun accord, revendiquent pour cette province et qui lui est absolument indispensable, à leur avis. Si le gouvernement du Manitoba est réellement sincère quand il déclare que la province a droit à cet agrandissement de territoire, à ce prolongement de sa frontière vers le nord—et qui oserait le nier—à coup sûr, les deux nouvelles provinces ont également droit à l'annexion du territoire de l'Athabasca. Je ne reviendrai pas sur les considérations qu'on a maintes fois formulées au cours du débat au sujet de l'avenir et la certitude du développement de cette partie du district d'Athabaska qui fera partie de la province de l'Alberta. Rien ne s'oppose à ce que ce territoire soit enclavé dans la nouvelle province. Au contraire, tout milite en faveur de cette proposition. Quant au grief formulé par les anciennes provinces contre le gouvernement fédéral en raison de l'organisation financière de ces nouvelles provinces, je ne suis pas éloigné de croire que les honorables députés qui plaident avec tant d'éloquence la cause des anciennes provinces, et demandent qu'on leur attribue la propriété des terres domaniales comme source de revenus, tiennent moins à